



**RASSEMBLEMENT MARDI 11 JUIN 9h DEVANT LE RECTORAT de PARIS  
AUCUNE SANCTION, AUCUNE POURSUITE CONTRE LES LYCEENS ET LYCEENNES !**

Après l'arrestation jeudi 6 juin de 50 lycéens et lycéennes qui ont occupé le lycée Hélène Boucher pour un cessez-le-feu à Gaza, des rassemblements se sont tenus vendredi devant tous les commissariats où les jeunes, après avoir été violemment arrêtés, ont été mis en garde à vue.

Samedi 8 juin et ce matin, lundi 10 juin, des rassemblements ont eu lieu devant le lycée Hélène Boucher auxquels participaient parents, et personnels syndiqués ou non.

La proviseure d'Hélène Boucher a déclaré qu'une décision du rectorat concernant d'éventuelles sanctions serait annoncée sous 48h.

**Nous demandons l'arrêt immédiat de toutes les poursuites policières, judiciaires, administratives et disciplinaires, que ce soit au sein de l'établissement ou en dehors et les organisations syndicales parisiennes SNETAA FO, SNES FSU, CGT Educ'action, SUD et CNT seront devant le rectorat de Paris demain, mardi 11 juin, à 9h lors du Conseil social administratif (CSA).**

**RECTORAT de PARIS : 12 boulevard d'Indochine, métro Porte de Pantin**